

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ NORD PAS-DE-CALAIS - Bulletin n°101 - Mai 2015

AFPS 59-62 MRES (Maison Régionale de l'Environnement et de la Solidarité)
23, rue Gosselet - 59000 - LILLE Site : www.nord-palestine.org Bulletin : JPC@nord-palestine.org

Edito :

Mobilisés massivement en mai

Nous venons d'apprendre que deux jeunes adhérents de notre association, Meïssa et Tofayl, viennent d'être refoulés du territoire israélien, mardi 28 avril matin, alors qu'ils se rendaient à Naplouse. L'association s'est immédiatement mobilisée, nationalement et régionalement, en faveur de nos deux amis, contre une nouvelle mesure raciste des autorités israéliennes. Ce bulletin contient le récit de Meïssa et de Tofayl et les communiqués de l'AFPS.

Ce qui vient de se produire à Tel Aviv n'est pas un acte isolé. C'est l'application d'une politique utilisée couramment par Israël, qui se multiplie ces derniers jours puisque les expulsions et refus de passage vont d'un Ministre Sud-Africain à des jeunes Français qu'ils soient musiciens, jeunes communistes, ou militants associatifs. Devant cette densité de refoulements, la protestation est certes nécessaire, elle ne saurait suffire. Les autorités françaises, dont plusieurs des ressortissants ont été victimes des pratiques israéliennes discriminatoires, se doivent de sortir de leur passivité et utiliser l'arsenal politique et diplomatique à leur disposition face à l'apartheid. La France doit utiliser l'arme des sanctions. Il n'y a pas de paix dans le cadre de l'injustice, à commencer par celle infligée au peuple palestinien.

L'injustice infligée à nos militants exige aussi la mobilisation unitaire dans notre région, comme dans le pays. Dès le retour des deux jeunes adhérents, une rencontre à Lille, destinée à la presse, a permis de fixer les premières répliques. En notant leur **caractère unitaire** : la solidarité s'est exprimée immédiatement du côté de la LDH, de l'UJFP du MRAP, de la CGT Nord, des Jeunes Communistes et de la Coordination communiste. Elle est appelée à s'élargir.

Elle aura l'occasion de s'exprimer le **1^{er} mai**, que l'AFPS Nord-Pas de Calais a voulu journée de solidarité avec le peuple palestinien, **et tout particulièrement les prisonniers palestiniens. Mais ce mois sera un mois de mobilisations multiples de notre association, à retrouver dans son agenda, jusque son congrès national à Saint-Denis fin mai.**

Jean-François Larosière, Président de l'AFPS Nord-Pas de Calais

1^{er} mai 2015 : solidarité avec le peuple palestinien

*Un incident nous a empêchés de diffuser ce bulletin avant les manifestations de 1er mai :
le bas de la page 7 a donc été réduite - JPC*

Appel régional Nord-Pas de Calais pour la liberté de circulation de Salah Hamouri

Salah Hamouri, notre compatriote franco-palestinien, a cruellement effectué 7 ans de prison dans les geôles israéliennes sans le moindre acte concret répréhensible à lui reprocher. Il avait 20 ans quand il a été arrêté.

Un ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, pouvait écrire à son sujet, le 31 mars 2011, « *Je déplore que les autorités israéliennes n'aient pas pris de décision de remise de peine, d'autant que les aveux faits à l'audience n'ont été corroborés par aucun élément de preuve.* »

Salah est sorti de prison le 18 décembre 2011. Il avait près de 27 ans. Il a alors entrepris courageusement de se reconstruire et de suivre à Ramallah des cours de Droit pour devenir avocat. Il doit passer son examen final en juillet prochain au terme de rudes études.

Salah Hamouri habite Jérusalem. De ce fait il est privé de nationalité – palestinienne ou israélienne – du fait de l'annexion de la partie Est de la ville par Israël, ceci contre le droit international. De naissance franco-palestinien, il est, de ce fait, uniquement Français *de jure*.

Le 27 mars 2015, il a été convoqué par les forces armées israéliennes qui, par ordre militaire, l'ont interdit de circuler pendant 6 mois dans les Territoires palestiniens occupés au motif invraisemblable des « raisons de sécurité pour l'Etat et les citoyens d'Israël ». Ceci sans le moindre fait à lui reprocher. Rien. Un simple ordre militaire unilatéral et cynique : ' Tu es une menace pour Israël et donc tu dois rester en Israël » ! C'est une attaque insupportable et une violation flagrante de la liberté de circulation et d'étudier telles qu'en dispose la déclaration universelle des droits de l'Homme.

Ce faisant, les autorités israéliennes s'acharnent contre lui, contre un jeune qui refuse l'occupation. Elles veulent l'empêcher d'obtenir son diplôme d'avocat et l'empêcher de voir sa famille et ses amis. Elles veulent le casser.

Nous soussignés, dans notre diversité d'engagements et de statuts, élevons une ferme condamnation contre cette décision arbitraire et absolument contraire au droit.

Nous demandons d'une même voix que les autorités françaises exigent des responsables israéliens la levée sans condition de cet ordre militaire cynique et d'aucune portée juridique. Nous demandons à être reçus au plus vite. Nous demandons avec force que Salah Hamouri, déjà éprouvé par 7 années de prison injustement accomplies, puisse enfin vivre libre et heureux. La liberté ne se divise pas. Elle est de portée universelle ou elle n'est pas.

Premiers signataires :

Annick Batallan Ligue des Droits de l'Homme, Marie-Christine Blandin, sénatrice du Nord, Dominique Ben, responsable départemental CGT Nord, Rudolf Bkouche UJFP, Saïd Bouamama, socio-économiste, Jean-Jacques Candelier, député du Nord, Christian Champiré, Maire de Grenay, Didier Costenoble, secrétaire départemental FSU., Karima Delli, députée européenne, Michèle Demessine, Sénatrice du Nord, Marc Dolez, député du Nord, Xavier Dubois, Conseiller municipal Maubeuge, Philippe Enclos, Maître de Conférences, Alain Faliu MRAP Nord, Odile Hage, Adjointe au Maire Douai, Freddy Kazmarek, Maire d'Auby, Mohamed Kheraki, Adjoint au Maire Douai, Quentin Le Matt, secrétaire de jeunes communistes Nord, Annick Mattighello, Maire de Louvroil, Catherine Picuch, Secrétaire Régionale FSU, Alain Pilniak Conseiller municipal de Guesnain, Sandrine Rousseau, Vice-Présidente du Conseil Régional, Majdouline Sbaï, Vice-Présidente du Conseil Régional, Dominique Watrin, sénateur du Pas de Calais

Le matin même du 2^{ème} tour des départementales, Marc Dolez avait été sollicité pour intervenir devant la mise en cause de la liberté de circuler de Salah Hamouri. Il était intervenu auprès du Président Hollande.

Nous sommes passés à la mobilisation de masse sur la base de la pétition papier dans le Nord-Pas de Calais. Vendredi dernier plus de 50 signatures ont été recueillies à Hénin-Beaumont et à Douai. Nous serons tout particulièrement mobilisés le 1^{er} mai sur notre stand au salon du livre d'Arras avec la volonté d'élargir les signatures dans le Pas de Calais.

Un courrier de la Présidence de la République (14 avril 2015) assure à Marc Dolez, député de Douai, que ses préoccupations concernant **Salah Hamouri** ont été relayées auprès de Laurent Fabius.

La France doit s'opposer à l'arbitraire colonial

Communiqué de l'AFPS, dimanche 26 avril 2015

Après avoir passé trois jours et trois nuits au centre de rétention de l'aéroport de Tel Aviv les trois militants alsaciens de l'AFPS se sont vu signifier leur « sentence ». Pour Ilham Nouairi et Christiane Berninger, c'est l'interdiction d'entrée sur le territoire israélien et palestinien, contrairement à Guy Peterschmitt. Jugement incohérent, Guy, membre du Conseil national de l'AFPS ne représentant apparemment pas le même danger pour la sécurité d'Israël que Christiane, sa femme, ou Ilham leur compagne d'infortune.

Israël, adepte de la punition collective des Palestiniens, ne recule devant aucune contorsion juridique pour donner l'apparence d'un « jugement » à une décision purement arbitraire concernant des citoyens français dans le seul but de faire obstacle à des projets de solidarité.

Cela intervient une semaine à peine après le refus d'entrée opposé à deux jeunes musiciens français qui croyaient pouvoir aller en vacances à Ramallah où ils avaient passé une année au conservatoire Edward Saïd et celui d'un autre jeune, membre d'une délégation de la jeunesse communiste.

Trois exemples qui dévoilent toute la palette de l'arbitraire israélien.

Dans le cas de nos amis alsaciens, il s'est agi de s'opposer à l'entrée d'une délégation dont une partie importante du programme portait sur le soutien à des projets de développement agricole dans une zone constamment sous la pression des colonies voisines et qui devait rencontrer diverses organisations palestiniennes et israéliennes. Christiane Berninger avait fait l'objet d'un refus d'entrée l'an dernier pour s'être alors solidarisée d'une militante de sa délégation discriminée en raison de son origine, mais le jugement disposait alors qu'une prochaine entrée « devrait être considérée favorablement ». Jugement de peu de poids : il faut tout faire pour empêcher l'entrée des militants de la solidarité dès lors qu'ils sont identifiés.

Le cas des deux jeunes musiciens semble tout différent. Pas question d'autre chose pour eux, après une année à Ramallah riche de découvertes et de rencontres, que d'y aller en vacances retrouver des amis. Et ils ont eu la naïveté de le dire, ne voyant pas en quoi leur destination posait problème. En réalité pour les autorités israéliennes, ils relevaient de la même catégorie que la délégation de l'AFPS dès lors qu'ils disaient vouloir aller à Ramallah : on

ne peut avoir d'amis palestiniens sans être un danger pour la sécurité d'Israël !

Quant au cas de Jalys Chibout, responsable de la JC du Val de Marne, membre d'une délégation dont les autres membres ont pu, non sans mal, franchir les contrôles, il semble bien que son seul tort soit d'avoir eu des parents algériens. Racisme pas mort...

Trois cas qui s'ajoutent à des centaines d'autres, car c'est très régulièrement que des personnes voulant se rendre en Palestine sont refoulées aux points de contrôle israéliens. Les services consulaires de l'ambassade de France tentent de jouer leur rôle d'assistance mais sont impuissants face à ce qui leur est présenté comme « un acte de souveraineté ». De quelle « souveraineté » s'agit-il ? Celle de l'occupant sur la Palestine occupée ?

Il y a malheureusement de la part du ministère français des Affaires étrangères ce qui ressemble fort à un refus de regarder la réalité face à une politique délibérée, celle de bloquer l'accès au territoire palestinien à toute personne exprimant de quelque façon une volonté de solidarité. Les « conseils aux voyageurs » concernant l'accès aux territoires israélien et palestinien sont particulièrement inappropriés. Il conviendrait en effet de « faire preuve de patience et de coopération et de ne pas chercher à dissimuler les motifs de son séjour ». Autant dire s'exposer automatiquement à un refus d'entrée.

Puisque les démarches consulaires sont à peu près sans effet et que les démarches promises par le Ministère restent inopérantes, la France doit mettre en œuvre des mesures de réciprocité. Elle doit soumettre les ressortissants israéliens à l'obtention d'un visa d'entrée sur le territoire français et déférer à la justice toute personne susceptible d'être incriminée de crime de guerre ou de violence raciste, à commencer par les colons et les Français qui servent dans l'armée israélienne.

La preuve est faite depuis longtemps que la complaisance envers les agissements illégaux des autorités israéliennes est toujours interprétée comme un feu vert à de nouvelles exactions. Refuser de s'en prendre directement à l'impunité d'Israël est à coup sûr s'éloigner un peu plus du chemin de la paix. La nécessité de sanctions effectives est plus urgente que jamais.

Le Bureau national

Deux jeunes Lillois se rendant à Naplouse refoulés à l'aéroport de Tel Aviv

Deux jeunes Lillois, Meïssa B et Tofayl K, adhérents de l'AFPS Nord-Pas de Calais, qui se rendaient à Naplouse, ville palestinienne jumelée avec Lille, ont été refoulés mardi, 28 avril 2015, de l'aéroport israélien de Tel Aviv, qui est le seul permettant de se rendre en Cisjordanie afin de rencontrer des amis. En moins de 24 heures, sans possibilités de recours, ils ont été refoulés sur Bruxelles. Jean-Jacques Candelier, député communiste, était intervenu dans la nuit, auprès de Laurent Fabius, en vue d'arrêter la machine infernale israélienne.

Cette expulsion se produit, à la suite de plusieurs autres en quelques jours, visant responsables politiques, militants associatifs, ou tout simplement des personnes soucieux de rencontrer des amis palestiniens. Successivement ont été refoulés : le responsable des jeunes communistes du Val de Marne, deux jeunes musiciens angevins, trois militants alsaciens et maintenant les jeunes Lillois. Ainsi que le déclare un communiqué national de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS): **ainsi se dévoile « toute la palette de l'arbitraire israélien.»**

Les autorités gouvernementales françaises sont interpellées : ces cas s'ajoutent à des centaines d'autres. Elles se doivent de cesser leur complaisance auprès des dirigeants de l'Etat colonial israélien. Elles doivent s'en prendre à l'impunité israélienne qui nous éloigne de la paix.

AFPS Nord-Pas de Calais Lille le 28 avril 2015

Passage éclair en Palestine occupée

Témoignage de Tofayl et Meïssa, victimes du racisme et de l'arbitraire israélien

Lundi 27 avril, 14h30.

Notre avion atterrit à l'aéroport Ben Gourion, Tel Aviv, Israël. C'est le début de notre voyage tant attendu en Palestine. Un voyage qui ne durera que 24h durant lesquelles nous ne voyons même pas la lumière du jour. Suite à six mois de préparation, de nombreuses réunions, des rencontres prometteuses, de beaux projets et surtout l'espoir de rencontrer enfin le peuple palestinien, notre voyage est écourté après quelques heures passées dans les cellules sionistes.

Dans les longs couloirs de l'aéroport, les murs sont recouverts d'affiches publicitaires incitant au tourisme en Israël. L'une d'entre elle retient particulièrement notre attention : « *Visit Israel : you will never be the same* ». Après 24h passées à subir les pratiques arbitraires de cet État, le slogan a tenu sa promesse.

Arrivés à la douane, et sur recommandation de nos camarades étant déjà partis en Palestine auparavant, nous évitons les postes de contrôle tenus par des femmes, ayant la réputation d'être encore plus strictes et arrogantes que les hommes. Manque de chance, le soldat en civil derrière sa vitre prend sa pause et une femme soldat le remplace. Devant nous, une autre camarade faisant partie de la mission passe sans problème. Il n'en est pas de même pour nous.

Pour éviter les interrogatoires, chaque membre du groupe doit annoncer « tourisme » comme motif de voyage. En effet, porter un nom à connotation arabe et avoir une activité militante constitue en soi un délit pour la « plus grande démocratie du Moyen Orient ». Après quelques questions sur le motif du voyage et les liens nous unissant, on nous questionne sur nos origines, malgré nos passeports français : « *comment s'appellent vos parents ?* », « *sont-ils nés en France ?* », « *quand sont-ils arrivés en France ?* », « *comment*

s'appellent vos grands-pères ? ». Immédiatement après avoir répondu à ces questions, la douanière presse un bouton et saisit son téléphone. Dix secondes plus tard, une personne emporte nos passeports et nous demande de la suivre. Pourtant, la troisième personne de notre groupe, dont le nom est bien français, se voit immédiatement délivrer un visa.

On nous installe dans une petite salle, où d'autres passagers attendent comme nous des nouvelles de leur passeport. Dix minutes plus tard, on vient nous chercher un par un. Un agent parlant un français parfait nous interroge : « *quel est le motif de votre séjour ?* », « *êtes-vous déjà venus en Israël ?* », « *où allez-vous séjourner ?* », « *notez sur ce papier vos numéros de téléphone et adresse mail* », « *que faites-vous dans la vie ?* », « *comment s'appellent vos parents et grands-parents ?* », etc. Pendant ce temps, un autre agent prend note de nos dires sur un ordinateur. L'agent parlant français quitte la salle. Nous ne le reverrons pas, la suite de l'interrogatoire se fera en anglais.

On nous renvoie dans la salle d'attente, puis un colosse vient chercher le premier d'entre nous et l'emmène dans son bureau. Au mur, deux cadres de Netanyahu, le criminel international, un grand drapeau israélien, une carte du monde et une photo de Jérusalem. Sur le bureau, deux agrandissements de nos passeports. Le colosse des services de renseignements annonce la couleur : « *on va être très clair avec toi : on sait que tu mens, donc si à la fin de cet entretien tu n'as pas accepté de coopérer, c'est retour direct chez toi* ». Étant psychologiquement préparés car ayant été prévenus des pratiques de déstabilisation typiques des agents de l'aéroport, nous affrontons sereinement le questionnement : « *pourquoi Israël et pas un autre pays ?* », « *où allez-vous vous rendre en Palestine ?* »,

« qui connaissez-vous en Palestine ? », « on sait que vous connaissez quelqu'un à Gaza », « pourquoi voyagez-vous avec un seul téléphone pour trois ? », etc. Nous avons décidé de prendre un seul téléphone pour trois, ce qui apparemment constitue en Israël un délit de terrorisme, car c'est sur ce point que l'agent de renseignement insiste fortement. Après nous être fait insulter de menteurs, de malhonnêtes, nous nous faisons menacer, crier dessus, humilier, manquer de respect. Pendant des heures, on nous fait subir une épreuve psychologique, on s'adresse à nous comme à des coupables, comme si nous étions des criminels dangereux. On nous ressasse sans cesse les mêmes questions : « qui connaissez-vous en Palestine ? », « pourquoi êtes-vous ici ? ». Les deux agents de renseignements nous traitent comme des moins que rien : ils nous posent des questions puis ignorent nos réponses, nous disent « shut up ! » quand ça leur chante, nous ordonnent d'ouvrir la porte puis de la refermer aussitôt, nous chassent brutalement du bureau en hurlant « get out of here !!! », puis nous rappellent aussitôt, nous envoient se chercher l'un et l'autre en des temps records : « tu as 10 secondes pour aller le chercher ! », nous humilient publiquement, crient nos prénoms dans l'aéroport comme s'ils s'adressaient à des chiens, et d'autres choses encore que nous pouvons difficilement exprimer avec des mots.

Malgré les humiliations publiques et les provocations constantes, nous ne perdons notre sang froid à aucun moment. A l'instar des Palestiniens, nous gardons notre calme et appliquons la stratégie du Sumud (résistance non violente axée autour de l'idée de ténacité). Nous avons bien conscience, à chaque minute, que ce que nous subissons n'est rien comparé au quotidien des Palestiniens sous occupation.

L'un d'entre nous ayant beaucoup voyagé, on l'accuse d'être journaliste ou encore espion. Après le harcèlement et la fouille du téléphone, ils passent aux adresses mails. Le même agent nous demande si nous avons déjà pris part à des actions militantes ou politiques ; notre réponse est évidemment NON. C'est alors que l'agent nous montre des photos de manifestations de soutien à la Palestine signées d'un de nos noms. A ce moment-là, nous comprenons que notre séjour va tourner court.

Bien que sachant pertinemment pourquoi nous sommes là, ils continuent leur jeu de déstabilisation dans le but de nous faire craquer et de pouvoir nous soutirer des informations sur la mission de solidarité et les contacts palestiniens. Nous restons de marbre face à l'arrogance et à l'attitude méprisante des soldats.

Nous ne sommes pas dupes et nous rendons vite compte que les tailleurs et costumes que porte le personnel de l'aéroport n'est qu'une façon de mieux dissimuler l'uniforme militaire qui est en dessous. Rappelons qu'Israël est le seul pays au monde qui n'est pas régi par une constitution mais par des règles de droit militaire. Nous sommes d'ailleurs contrôlés par des jeunes d'à peine dix-huit ans, réalisant leur service militaire obligatoire, qui après avoir fouillé de fond en comble nos bagages nous palpent au corps, jusqu'entre les orteils et derrière les oreilles. Même au mur des salles de fouille les plus retirées

de l'aéroport, des publicités touristiques ventent les plages de Tel Aviv. En ce qui nous concerne, nous sommes confrontés à l'envers du décor dans lequel vivent quotidiennement les Palestiniens.

Une femme arborant un grand sourire vient nous stipuler que nous faisons l'objet d'un avis d'expulsion et que l'entrée sur le territoire nous est refusée. Motif : prévention contre l'immigration illégale et danger pour la sécurité et l'ordre public de l'État d'Israël. Après huit heures de détention et d'interrogations, il est clair que nous sommes considérés comme des terroristes. Comble de tout, on nous demande de signer un papier reconnaissant l'ordre d'expulsion pour motif de sécurité. Ce document n'a évidemment aucune valeur, il est remis à chaque voyageur renvoyé arbitrairement dans son pays. Ce n'est qu'une tromperie de plus dans cette grande mascarade raciste. Toutes les personnes à qui nous demandons des détails sur les motifs de notre expulsion nous répondent qu'ils n'en savent pas plus, qu'ils sont soi-disant désolés et qu'il s'agit d'une décision du Ministère de la Défense. Nous refusons donc de signer ce document. La pression psychologique qu'on nous a imposée pendant toutes ces heures vise clairement à intimider, décourager et dissuader les militants. C'est pourquoi nous encourageons toutes les personnes solidaires du peuple palestinien à continuer d'affronter l'arbitraire israélien pour tenter de se rendre en Palestine.

Après avoir scellé nos bagages avec des étiquettes « security », on nous fait monter dans un fourgon blindé sans fenêtres, comme des assassins, sans nos affaires, sans même pouvoir observer où on nous emmène. Au plafond, un SOS inscrit avec du sang a séché. A nos côtés, une jeune femme en pleurs connaît le même sort que nous.

On pourra quand même poser le pied en Terre de Palestine, mais dans la cour du centre de rétention. Une prison qui arbore fièrement les drapeaux de l'Etat sioniste. Après nous avoir laissé prendre l'air dix minutes, ils mettent toutes nos affaires dans une consigne et nous enferment dans une cellule insalubre, dont les murs sont recouverts de messages dans toutes les langues. Nous arrivons, nous aussi, à graver quelques messages. Les camarades qui passeront derrière pourront lire : Résistance ! Tahia Falestine ! Boycott Israël !

A cinq heures du matin, on nous fait sortir brutalement. Des agents qui ressemblent à des skinheads nous font monter dans une fourgonnette qui nous dépose directement sur la piste d'atterrissage. Nos passeports sont remis au pilote et on nous ordonne de nous installer sur les sièges au fond de l'avion. Stupeur ! A l'arrivée à Bruxelles, c'est la police fédérale belge qui nous attend devant la porte de l'avion pour un dernier contrôle. Après les avoir interpellés quant à leur collaboration avec l'État sioniste, ils nous répondent que, quotidiennement, des citoyens européens vivent la même expérience que nous. Les « citoyens israéliens », quant à eux, sont accueillis à bras ouverts en Europe...

Pour couronner le tout, nous découvrons, après avoir récupéré nos passeports, qu'un cachet mentionnant le refus d'entrée sur le territoire israélien y a été apposé. Une façon



de nous faire comprendre que nos noms sont sur liste noire et qu'il n'est pas la peine pour nous de retenter l'entrée.

Nous n'étions pas dupes et connaissions déjà avant de partir les pratiques arbitraires et violentes de l'État d'Israël, mais sommes stupéfaits de l'impunité avec laquelle ils expulsent de simples voyageurs, citoyens français, qu'ils

considèrent et traitent comme des « terroristes » simplement pour avoir un nom d'origine arabe et pour être du côté de la justice et du droit.

Jusqu'à quand les autorités françaises laisseront-elles leurs citoyens se faire humilier et expulser sans aucun motif légal ? Jusqu'à quand fermeront-elles les yeux sur les politiques racistes de cette entité militaire ? Depuis quand être solidaires d'un peuple sous occupation s'apparente à du terrorisme ? Comme le disait Desmond Tutu, militant sud-africain contre l'apartheid : « Être neutre face à une situation d'injustice, c'est être du côté de l'opresseur ». Le silence de la France face aux injustices perpétrées par Israël s'apparente à de la collaboration. Les centaines de citoyens français ayant connu le même sort que nous attendent que leur gouvernement réagisse et adopte des sanctions conséquentes contre l'entité sioniste israélienne.

Cette expérience n'a fait que renforcer notre détermination et notre engagement dans la lutte pour la justice et la solidarité avec le peuple palestinien. Nous remettons les pieds sur une Terre libre du joug de l'occupant car la justice triomphe toujours et que la victoire est inéluctable :

Palestine VIVRA ! Palestine VAINCRA !



Coordination Communiste
Pour la reconstruction d'un parti communiste révolutionnaire
rassemblementcommuniste.org



le 9 avril 2015

Déclaration sur l'expulsion par Israël de deux militants de l'AFPS 59/62

Ce lundi 27 avril 2015, une délégation de l'Association France Palestine Solidarité 59-62 se rendait dans l'entité israélienne pour témoigner de la situation réelle vécue par le peuple Palestinien. 2 militants, Meïssa et Toafyl, ont été refoulés honteusement à la frontière après des interrogatoires et des manœuvres d'intimidation confirmant la nature raciste de l'entité sioniste. En effet, les expulsions sont majoritairement pratiquées au faciès: Meïssa, Toafyl, et il y a 8 jours Jalys, le responsable des JC du Val de Marne, tous des enfants issus de l'immigration ! Comme si Israël triait entre les «bons opposants» et ceux qui «par essence» seraient à rejeter par principe. En ajoutant le critère de la jeunesse, dont Israël se méfie davantage, puisque leur paranoïa leur a fait prendre une mesure telle que la fermeture de l'Esplanade des Mosquées le vendredi aux moins de 40 ans.

Ces assassins sionistes ont pour objectif le génocide du peuple palestinien afin de s'approprier définitivement sa terre et ses richesses et ils ne voudraient aucun témoin. Mais nous ne nous taisons pas. Nous continuerons à être les relais infatigables de la glorieuse résistance de l'héroïque peuple palestinien, nous continuerons à faire connaître leur valeureux combat dans le monde entier!

Israël se réfugie derrière le moindre prétexte pour mener à bien sa politique d'éradication. Personne n'a oublié les massacres de Gaza à l'été 2014, Gaza véritable prison à ciel ouvert dont les conditions de la survie sont liées au bon vouloir de ces ignobles geôliers. Il est largement temps que cesse l'impunité pour ce régime fasciste.

L'inadmissible parade de l'assassin terroriste Netanyahou aux côtés de François Hollande à Paris le 11 janvier dernier doit être, enfin dénoncée. Des sanctions appropriées doivent être prises contre ces barbares illégitimes.

Le refoulement des soutiens du peuple palestinien, l'interrogatoire et la rétention dans des conditions indignes sont la pratique habituelle du régime sioniste. S'ils osent traiter ainsi des ressortissants étrangers, y compris il y a quelques jours le ministre sud-africain des Universités, refoulé, alors on peut à peine imaginer l'horreur du sort réservé aux Palestiniens dont chaque minute de vie est un combat contre ses oppresseurs. Une vie palestinienne est quasi un crime pour Israël qui incarcère lâchement, dans des conditions inhumaines, des enfants et des vieillards, foulant aux pieds les droits les plus élémentaires de chaque être humain. Mais, chut, pas de vague, car Israël assassine mais soutient aussi les bourreaux des peuples irakiens, libyens, syriens, les intégristes qataris et d'Arabie Saoudite permettant aux démocraties impérialistes de se livrer à un pillage en règle de ces pays.

La Coordination Communiste 59/62 dénonce le refoulement des soutiens au peuple palestinien. Nous exigeons la reconnaissance de l'Etat palestinien et l'arrêt de toute collaboration avec l'entité illégitime. Par ailleurs, l'Etat français doit obtenir des comptes quant à l'expulsion de ses ressortissants et pratiquer un embargo systématique sur les produits de l'occupant.

PALESTINE VIVRA, PALESTINE VAINCRA! VIVE LA RESISTANCE DU PEUPLE PALESTINIEN!

« Palestine : la case prison »

La sortie du documentaire de la [plate forme des ONG pour la Palestine](#) est un appel pour notre travail prisonniers palestiniens et pour campagne de mobilisation de notre association. Le groupe de Douai a contribué financièrement à son écriture. Des réunions sont en cours de programmation. **Le 1er mai à Arras sera une journée particulière de mobilisation pour les prisonniers palestiniens dont le nombre ne cesse de grossir. Dès le 15 avril, à Lille, nous serons dans la rue pour la journée internationale des prisonniers.**

- organiser une projection dans votre localité -

Dossier pédagogique à l'usage des associations



« Palestine : la case prison » est un documentaire sur la situation des prisonniers politiques et d'opinion palestiniens au regard du droit international. A travers des interviews d'anciens détenus et de leurs familles, ainsi que de juristes palestiniens, israéliens et internationaux et d'anciens soldats israéliens, le documentaire montre l'utilisation systématique par l'armée israélienne de la prison comme arme de répression contre la lutte des Palestiniens pour leurs droits et pour la création d'un Etat palestinien viable et indépendant. Les Palestiniens emprisonnés le sont pour des motifs politiques.



Vous pouvez commander le DVD du documentaire en [cliquant ici](#). Voir la bande-annonce en [cliquant ici](#)
DVD « Palestine : la case prison » à commander dès maintenant

Actuellement, il y a environ 7 000 prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes, en violation du droit international. A travers des interviews d'anciens détenus et de leurs familles, ainsi que de juristes palestiniens, israéliens et internationaux et d'anciens soldats mobilisés, ce documentaire met en lumière les mécanismes d'un système d'oppression qui dépasse les murs de la prison et maintient toute une société sous la menace permanente d'un d'un emprisonnement arbitraire.

Documentaire réalisé par Franck Salomé. Tournage : juin 2015 Durée : 58 minutes Format : DVD Langue : Français

- ▶ Utilisation réservée au cercle de famille (vente aux particuliers) : PRIX : 15 €
- ▶ Droits institutionnels (pour les projections par des associations) : PRIX : 30 €
- ▶ Droits non commerciaux (pour des projections par des cinémas) : PRIX : 100 €

1^{er} mai 2015 : solidarité avec le peuple palestinien

L'Association France Palestine Nord Pas de Calais s'associe aux manifestations syndicales du 1^{er} mai 2015.

Le drapeau palestinien y symbolisera le soutien populaire porté au peuple palestinien.

Le blocus criminel et illégal de Gaza est maintenu par l'occupant après le massacre de l'été dernier. La colonisation se poursuit, en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. La répression frappe la résistance populaire. Plus de 6400 prisonniers sont entassés dans les prisons y compris femmes et enfants. La dirigeante du FPLP Khalida Jarrar, députée, est arrêtée et assignée à résidence pour 6 mois. **Il faut en finir avec l'impunité israélienne.**

Des sanctions s'imposent contre Israël Etat criminel. Le tribunal Russell sur la Palestine, l'a condamné pour crime d'apartheid. Ne laissons pas disparaître le peuple palestinien. Exigeons l'application de ses droits nationaux. Poursuivons notre combat de boycott/désinvestissement/sanctions contre Israël. Les grands groupes capitalistes comme Veolia, Dexia ou Orange, complices de la colonisation, doivent être dénoncés.

Portons ce 1^{er} mai une exigence immédiate, pour des raisons humanitaires et politiques, pour la vie d'un peuple : celle d'une levée immédiate du blocus illégal de Gaza.

Portons également l'exigence de Libération de tous les prisonniers palestiniens. Salah Hamouri, jeune franco-palestinien, a symbolisé l'oppression qui frappe le peuple palestinien. Innocent, il fut enfermé 7 ans en prison, jugé par un tribunal militaire israélien, en Cisjordanie occupée, et condamné en toute illégitimité. Il fut l'invité d'honneur du Salon d'Arras. Grâce à la mobilisation de tous il est enfin libre. Mais il est maintenant interdit de poursuivre ses études d'avocat. Exigeons la liberté de circuler.

L'heure est à la mobilisation pour la libération de Marwan Barghouti. Et celle pour les 6400 prisonniers toujours en prison. L'AFPS Nord-Pas de Calais prend une part active à la campagne unitaire, pour leur libération.

Vendredi 1er mai , à 10h30, porte des Postes à Lille : Manifestation avec défilé Palestine >>
Vendredi 1^{er} mai , de 10 à 19h, Grand-Place d'Arras : Salon du livre avec stand AFPS 59/62
Samedi 9 mai , à 10h30, à la MRES de Lille: Réunion du Conseil de l'AFPS 59-62
Samedi 16 et dimanche 17 mai , au Parc de la Glissoire à Avion : Fête de l'Humain d'abord avec stand AFPS 59/62
Samedi 23 mai , à 14h30 à la MRES de Lille: Réunion de préparation du congrès de l'AFPS
Samedi 30 et dimanche 31 mai , à Saint-Denis: Congrès ordinaire de l'AFPS
Samedi 13 juin , à 14h à la MRES de Lille: ASSEMBLEE GENERALE de l'AFPS 59/62

COTISATION ANNEE 2015

<http://www.nord-palestine.org/COTISATION2015.pdf>

Vous avez fait confiance à notre association l'année dernière ce dont nous vous remercions. Plus que jamais les Palestiniens ont besoin de votre soutien et nous souhaitons continuer à compter sur vous. Nous vous demandons donc de renouveler votre adhésion en 2014.

Le barème des cotisations est basé sur les revenus de l'adhérent, dans le but de faire baisser la cotisation des plus modestes. Les tranches sont fixées en fonction des revenus du foyer. Vous trouverez donc ci-dessous un bulletin à remplir et à nous adresser à l'adresse qui figure dans l'entête.

Nom : Prénom

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél. personnel : Tél. mobile :

E-mail :@.....

Profession : Année de naissance :

<u>Tranche</u>	<u>Revenus mensuels adhérent</u>	<u>Cotisation annuelle</u>
1	Inférieurs à 500 € /mois :	10 €
2	De 500 à 1 000 € /mois :	25 €
3	De 1 000 à 1 500 €/mois :	40 €
4	De 1 500 à 2 000 €/mois :	55 €
5	De 2 000 à 2 500 €/mois :	70 €
6	De 2 500 à 3 000 €/mois :	85 €
7	De 3 000 à 3 500 €/mois :	100 €
8	Supérieurs à 3 500 € /mois :	120 €

Signature

- Je cotise dans la tranche n°..... soit€
Avec la cotisation vous recevez le journal interne *Palestine Solidarité* (4n°/an soit 5€) et notre lettre électronique d'infos mensuelle.
@ N'oubliez pas d'indiquer votre adresse électronique @
- Je soutien les activités de l'AFPS et verse la somme de €.
- J'adresse un don pour « SOS Palestine » d'un montant de €
(Des frais de gestion de 7% seront prélevés par l'association sur ce don.)
- Je verse la somme totale de€

Chèques à l'ordre de l'AFPS Nord Pas-de-Calais

La réduction d'impôts est de 66% sauf pour les abonnements, dans la limite de 20% du revenu imposable annuel.